

# LES JOURNEES DE L'ENTREPRISE 2015

## NOTE CONCEPTUELLE



## L'Entreprise 2.0 et La Deuxième République : Vision et Dialogue

Les réformes économiques urgentes, la revue du modèle de croissance, la promotion de l'investissement privé sont autant de prérequis appuyant la transition démocratique et l'amélioration de la situation économique en Tunisie.

Les politiques publiques entreprises jusqu'à présent supposent une orientation des décisions et des comportements des opérateurs par la réglementation ou par des dispositifs d'incitations. Les gouvernements se veulent responsables, décideurs et planificateurs des politiques publiques qui concernent le secteur privé.

Dans ce contexte, l'entreprise Tunisienne est appelée à trouver des leviers de croissance et à montrer une grande agilité d'adaptation dans une économie mondialisée et fortement concurrentielle.

Quel rôle jouera l'entreprise dans la Deuxième République et dans le cadre d'une nouvelle démocratie prônant le dialogue et la concertation ?

C'est dans ce contexte que l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises organise la trentième session des « Journées de l'Entreprise » sur le thème de :

### **L'ENTREPRISE 2.0 ET LA DEUXIEME REPUBLIQUE : VISION ET DIALOGUE**

Le cadre démocratique favorise par excellence la concertation, la liberté d'opinion et de revendication ainsi que le respect mutuel. L'entreprise doit pouvoir profiter de ce cadre afin d'avoir une plus grande autonomie, lui permettant de définir sa vision, exécuter sa stratégie, et libérer son potentiel, dans un environnement favorisant la prospérité et la libre entreprise.

Le pays a besoin d'édifier une nouvelle vision afin de converger vers une nouvelle approche économique qui surpasse les programmes économiques proposés lors des campagnes électorales. Cette nouvelle vision doit permettre la restauration de la confiance et l'établissement d'un compromis sur les choix et les orientations économiques et sociales du pays.

La vision n'est-elle pas clairement la résultante d'une nouvelle approche de construction de politiques publiques basée sur un consensus s'appuyant sur des choix nationaux partagés et armé d'un processus de dialogue public-privé qui s'appuie sur un nouveau contrat social ? Telles seront les questions débattues durant le premier panel des Journées de l'Entreprise portant sur : « **L'Etat et l'Entreprise 2.0 : Construire une Nouvelle Vision** ».

Certes, la vision économique d'un pays ne se construit pas en un jour. Cependant, elle a le mérite d'inspirer, de fédérer et d'engager les parties prenantes, particulièrement les entreprises, sur la voie du changement et de la concrétisation progressive et consensuelle. L'entreprise est le moteur incontestable de la croissance économique à travers sa stratégie, sa compétitivité, son capital humain, ses capacités de développement, d'internationalisation et d'innovation, de transformation et d'adaptation. Le chef d'entreprise est supposé composer avec ces paramètres, parfois complexes et volatils, pour tracer le chemin de la réussite. Ainsi, les talk-shows qui seront organisés porteront sur les nouveaux secteurs, nouveaux métiers et modes de management et exposeront des expériences réussies destinées à inspirer les chefs d'entreprises et les décideurs dans la définition de leur vision et de leur stratégie.

La deuxième session du débat se focalisera sur les stratégies de développement de l'entreprise et expressément sur l'internationalisation et la spécialisation. La formulation de stratégies de spécialisation basées sur l'amélioration de la productivité ou la mise en place d'une stratégie d'innovation et de montée en gamme figurent parmi les pistes à explorer dans ce panel. Par ailleurs, le développement par l'internationalisation et le positionnement sur de nouveaux marchés seront également débattus.

Un pays démocratique doit se doter à la fois d'organes de gouvernance et de régulation mais aussi d'institutions chargées de la mise en place des politiques publiques. Comment le pays doit-il s'organiser pour conserver une mémoire propre à sa vision économique indépendamment des partis politiques qui le gouvernent. Ainsi, les Politiques doivent-ils davantage se concentrer sur les plans d'actions manœuvrant la mise en place ? Par ailleurs, cette vision devra-elle être partagée et s'étendre à la dimension nationale ?

A la naissance de chaque nouvelle république, la définition des rôles pour la construction de politiques publiques, leur mise en place et leur évaluation sont autant de volets inévitablement soumis au débat.

Ainsi, la mise en place, la définition du rôle des organes de gouvernance et de régulation, leurs propres modes de gouvernance, ainsi que la participation des parties prenantes seront les volets qui composeront le sujet de la troisième session sur « Réformer et Piloter les Politiques 2.0 »

Par l'intermédiaire de ses entreprises, le secteur privé devrait pouvoir formuler une vision économique stratégique et au-delà de la proposition de recommandations, il doit participer pleinement à la construction des prochaines politiques. La question fondamentale qui se pose est au niveau de sa gouvernance et de sa représentativité : est-il suffisant de se concerter avec les organisations qui le représentent pour prendre connaissance pleinement et congrûment de ses orientations, de sa vision et de ses attentes ? Le premier débat de la deuxième journée sera consacré à la gouvernance du secteur privé, en s'interrogeant sur les mécanismes de concertation, d'écoute et de formulation des besoins.

Un secteur privé fort du dynamisme de ses entreprises, agissant dans un environnement d'affaire favorable et doté d'une bonne gouvernance ne peut être alors que le partenaire et le catalyseur d'un environnement où les politiques sont capables de générer une croissance inclusive dans le cadre d'un dialogue public-privé au niveau national et local.

Le deuxième débat s'intéressera à la mise en place d'un dialogue public-privé pour l'implémentation de politiques publiques basées sur de solides mécanismes de réflexion et de

concertation. Le dialogue ne signifie pas nécessairement l'obtention d'un consensus, tout comme la conception « public-privé » n'implique pas une opposition des intérêts. Dans la mise en place des réformes, on a accordé peu d'importance à l'approche. La mise en place de la décentralisation doit être fondée sur le dialogue public-privé et non sur la discussion de projet de réformes et d'organisation de l'administration locale précédant leur mise en œuvre. Le dialogue permettra de catalyser les efforts de revendication et de plaidoirie créant une énergie positive, pour la co-construction et l'appropriation positive par les différentes composantes du pays. Deux niveaux de dialogue seront ainsi envisagés, au niveau régional et national : Comment en assurer la cohérence et concevoir la mise en place d'institutions et de méthodes. L'élaboration de politiques publiques et de réformes, leur implémentation et leur mise en place et assurer la prédominance de la vision économiques indépendamment des échéances politiques suppose un dialogue public-privé en continu mais avec des processus et des approches adaptés aux missions et aux objectifs.